

JOURNÉE D'ÉTUDE
ORGANISÉE PAR LA COPA90

PARENTALITÉ ET
DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

LE 13 NOVEMBRE 2018
A BELFORT

Pour tous les
professionnels en
lien avec des
parents ou futurs
parents en
situation de
déficience
intellectuelle

**Journée
gratuite**

Amphithéâtre
de l'IFSI

11 rue Rostand
à BELFORT

Contactez Hind HAMRAOUI pour
recevoir les bulletins
d'inscription :
copa.au@camsp.fr



DÉSIRER UN ENFANT, POURQUOI PAS ? ET LORSQUE L'ON EST EN SITUATION DE DÉFICIENCE ... POURQUOI NON ?

La personne en situation de déficience, quelle qu'elle soit, est considérée comme une personne à part entière, **actrice de sa vie et de ses choix**, un sujet citoyen pouvant exercer ses droits. Procréer fait partie de ses droits.

Devenir parent suppose d'avoir un enfant. La parentalité ne se résume pas qu'à la gestation et à la mise au monde de l'enfant, même si elles en constituent des étapes majeures. *Que désire-t-on lorsque l'on souhaite un enfant ? Devenir parents ? Vivre une grossesse ? Consolider son couple ? Fonder une famille ? ...* tant de réponses singulières à chaque individu. Ce désir, le plus intime soit-il, est propre à chacun.

La parentalité des personnes en situation de déficience intellectuelle est un sujet émergent lié à l'évolution des pratiques médico-sociales (lois 2002.2 et 2005). **Depuis de nombreuses années, ces personnes revendiquent, comme tout un chacun, leurs droits à avoir une vie sociale, professionnelle, affective et sexuelle.** Nous les voyons se transformer et s'épanouir dans une société de plus en plus inclusive.

LE DROIT À DEVENIR PARENT NE PEUT ÊTRE SOUMIS À AUTORISATION.

Même si la déficience et la parentalité ne sont pas incompatibles, nombreux sont les obstacles auxquels les parents ou futurs parents en situation de déficience intellectuelle sont confrontés ; regard des autres, apriori social, peurs et inquiétudes des familles et des professionnels ... **S'ils le souhaitent, les parents peuvent solliciter le soutien de professionnels qui les accompagneront dans leur parentalité, qu'elle soit effective ou en projet.**

Il existe des professionnels œuvrant auprès des parents ou futurs parents en situation de déficience intellectuelle. L'effet positif de leur présence est largement mis en évidence.

FAVORISER ET CONCEVOIR UN RÉSEAU DE SOUTIEN PERMET DE RENFORCER LES COMPÉTENCES PARENTALES ET LES RENDRE AUTONOME.

Une équipe multi-institutionnelle et pluridisciplinaire soutient ces professionnels. Il s'agit la CoPa 90 (Coordination Parentalité). Cette instance, à destination des professionnels, est un outil de réflexion, d'échange, de partage d'expériences et de mutualisation des ressources autour des parents accompagnés.

Cette journée d'étude a pour but d'interroger les pratiques professionnelles mais aussi de mettre les professionnels en lien dans le but d'une coopération. Il s'agit d'être au plus près des besoins spécifiques de ces parents et enfants, en s'inscrivant dans une démarche de prévention.